



CC du Trièves (Siren : 200030658)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Monestier-de-Clermont
Arrondissement	Grenoble
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/2011
Date d'effet	01/01/2012

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jérôme FAUCONNIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	300 Chemin du Ferrier
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38650 MONESTIER DE CLERMONT
Téléphone	04 76 34 11 22
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 009
-----------------------------	--------

Densité moyenne	15,75
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 28

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Avignonet (213800238)	206
38	Château-Bernard (213800907)	303
38	Chichilianne (213801038)	287
38	Clelles (213801137)	559
38	Cordéac (213801251)	209
38	Cornillon-en-Trièves (213801277)	174
38	Gresse-en-Vercors (213801863)	398
38	Lalley (213802044)	224
38	Lavars (213802085)	154
38	Le Monestier-du-Percy (213802432)	247
38	Mens (213802267)	1 410
38	Monestier-de-Clermont (213802424)	1 374
38	Percy (213803018)	154
38	Prébois (213803216)	170
38	Roissard (213803422)	265
38	Saint-Andéol (213803554)	134
38	Saint-Baudille-et-Pipet (213803661)	258
38	Saint-Guillaume (213803919)	286
38	Saint-Jean-d'Hérans (213804032)	311
38	Saint-Martin-de-Clelles (213804198)	181
38	Saint-Martin-de-la-Cluze (213801152)	632
38	Saint-Maurice-en-Trièves (213804248)	171
38	Saint-Michel-les-Portes (213804297)	260
38	Saint-Paul-lès-Monestier (213804388)	252
38	Saint-Sébastien (213804560)	270
38	Sinard (213804925)	673
38	Treffort (213805138)	261
38	Tréminis (213805146)	186

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) - Adduction, distribution et gestion des réseaux d'eau potable concernant les réseaux d'adduction des sources de Fraîchinet, Fond Noire, Fond Fovèze, et les réseaux de distribution à partir des réservoirs de St Michel les Portes, Roissard, Le Fau, St Paul les Monestier, Sinard, Avignonet, St Martin de la Cluze. - Conseil et appui technique aux communes, mise à disposition des personnels intercommunaux dans le cadre de convention de bonne organisation des services (article L5211-4-1).

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Autres actions environnementales

Aide au développement de la filière des énergies renouvelables dont la réalisation et la gestion de chaufferies bois ou autre équipement d'intérêt communautaire. Chartes de développement durable et contrats de territoire : Elaboration et mise en œuvre de chartes sur les ressources naturelles, le paysage et l'environnement Gestion concertée de zones naturelles :
- Etudes, diagnostic des zones naturelles, biodiversité, zones humides. - Mise en œuvre d'un plan de gestion concertée des espaces menacés Contrats de rivières.

Sanitaires et social

- Action sociale

Actions d'information, de prévention et de formation - Actions transversales de formations des adultes et information. - Informations sur les services à la population. - Actions de prévention. - Actions d'animation en direction des familles notamment d'écoute et de parentalité. - Actions en faveur de l'isolement des personnes. Actions locales d'insertion - Accueil, suivi, accompagnement des bénéficiaires du RSA, partenariat avec le Conseil général. Construction, entretien et fonctionnement d'une cuisine centrale pour l'établissement accueillant des personnes âgées dépendantes et les écoles élémentaires et pré élémentaires, les structures collectives d'accueil des enfants et adolescents, voire d'autres structures collectives, ainsi que des particuliers en situation difficile ponctuelle

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

sont d'intérêt communautaire : - Zones d'activités des Carlares à Monestier de Clermont. - Bâtiment économique les Carlares. - Zones d'activités « la Croisette » à Clelles. - Zone d'activité « la gare » à St Martin de la Cluze. - Bâtiment « les Sagnes » pour la partie appartenant à la CDC de Mens à la date du vote des statuts.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Les actions de développement économique, notamment : - Le soutien et la promotion de l'emploi local (Espace Ressources Emploi Formation) : pôle emploi Trièves unique, animation et mise en réseau des employeurs. - La mobilisation des dispositifs contractuels d'intervention économique et d'accompagnement à la création d'entreprises nouvelles et/ou à la reprise d'activités intégrant plusieurs partenariats publics et/ou privés. - Les projets représentant un intérêt stratégique susceptibles de renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire. - La participation aux structures et organismes intervenant dans les domaines du partenariat socio-économique, de la création et/ou reprise d'entreprises. - La promotion et le soutien de l'agriculture et de ses filières de production et transformation. - La promotion et le soutien de la filière bois et de ses filières de production et transformation. - Technologie de l'Information et de la Communication. La promotion et le soutien touristique du territoire et des équipements de loisirs de la communauté de communes du Trièves, notamment : - Promotion touristique, accueil et information des publics. - Commercialisation touristique. - Réalisation et gestion d'équipements touristiques structurants qui s'inscrivent dans le cadre de la diversification touristique du territoire et visant à élargir l'offre de loisirs.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipement socioculturel d'intérêt communautaire. Sont concernés : le « PLAJ » au Percy, l'équipement socioculturel « le Granjou » à Monestier de Clermont, le centre social « les Aires » à Mens, la maison de l'Enfance et de la jeunesse à Mens, le Musée du Trièves situé à Mens. Construction, entretien et fonctionnement d'équipement bibliothèques d'intérêt communautaire. Sont concernés : les bibliothèques et médiathèques de : Le Percy, Mens et de Monestier de Clermont, les Points lecture de Lavars, Tréminis et St Jean d'Hérans, Lalley, Clelles, Chichillianne, Saint Martin de Clelles, Saint Michel les Portes et le Fonds Documentaire Triévois.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- Etablissements scolaires

Enseignement préélémentaire et élémentaire, création, entretien et fonctionnement des groupes scolaires et classes uniques, cantines scolaires et périscolaires pour les groupes scolaires de : Monestier de Clermont, Clelles, Mens et les écoles de St Maurice en Trièves, Monestier du Percy, Chichilianne. - Fonctionnement et mise en œuvre des actions de l'EMALA, équipe mobile d'animation et de liaison académique

- Activités péri-scolaires

Politique en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse - Schéma de développement et programme d'actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse, et dispositif contractuel dont Contrat enfance jeunesse avec la CAF. - Actions de formation du personnel ou des bénévoles. - Soutien aux associations. - Activités de loisirs, sportives et culturelles en faveur des enfants et adolescents : création et gestion de Centres de Loisirs et points jeunes. - Accueil de la petite enfance : création et gestion des Relais Assistantes Maternelles, et soutien aux Etablissements d'accueil des jeunes enfants. - Participation à l'organisation d'activités périscolaires à destination des collégiens.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Politique Culturelle, patrimoniale et vie associative - Animation et actions de promotion de la culture et du patrimoine, dont charte de développement culturel en partenariat avec le Département. - Animation des Bibliothèques et médiathèques de Mens, Le Percy, Monestier de Clermont, et mise en réseau, animation des points lecture notamment dans le cadre du programme de Lecture publique. - Organisation occasionnelle de spectacles vivants. - Création et gestion du Parc de matériel de spectacle. - Soutien aux associations à but social, sportif, éducatif, culturel, ayant une vocation cantonale ou inter cantonale.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Schéma de cohérence territoriale Etude, élaboration, suivi et révision du SCOT, compétence déléguée à l'EP Scot de la région grenobloise

- Schéma de secteur

Etude, élaboration, suivi et révision schéma de secteur du Trièves. Réflexion, élaboration et animation du projet de territoire Agenda 21.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, est d'intérêt communautaire la ZAC Eco-site les Marceaux d'Avignonet. Assistance architecturale et assistance paysagère

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Signalisation, balisage, cartographie et entretien des sentiers d'intérêt communautaire. Les sentiers d'intérêt communautaire sont ceux labellisés PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées) par le Conseil général de l'Isère. Les sentiers non labellisés sont de compétence communale. Les sites patrimoniaux remarquables placés sur les itinéraires pourront aussi être sécurisés et valorisés par la communauté de communes.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration et mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat - Comité local de l'habitat, - Montage et financement d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat, - Accompagnement énergétique. - Observatoire du logement. - Mise en œuvre d'un schéma communautaire favorisant l'équilibre social de l'habitat et la mixité.

- Politique du logement social

Politique du logement social - Gestion concertée du parc locatif public social dans le cadre du comité local de l'habitat. - Mise en œuvre locale du PDH (Plan Départemental de l'Habitat, du DALO (droit au logement opposable) et du PALDI (Plan d'actions pour le logement des personnes défavorisées de l'Isère). - Création de réserves foncières et immobilières d'intérêt communautaire afin de favoriser les logements sociaux.

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

réseaux et services locaux de communications électroniques

Sanitaires et social

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Création, entretien, gestion et fonctionnement de structures d'accueil pour personnes âgées valides, ou dépendantes, ainsi que de structures spécialisées à vocation psycho gériatrique. - Coordination de la politique gériatrique : Actions en faveur d'une politique de maintien de l'autonomie des personnes âgées et de prévention des problèmes liés au vieillissement dans tous les domaines : santé, isolement, précarité, logement. Evaluation des besoins, information, coordination, suivie et soutien aux familles, intégration à un CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination).

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
26	SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS (252600192)	SM ouvert	595 294

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)